



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 30 octobre 2014

Le système bancaire parallèle en Suisse

Etude de cas complétant le rapport 2014 du CSF

En Suisse, les entités qui, sans avoir le statut de banques, pratiquent des activités financières sur le marché du crédit, telles que les *hedge funds* et autres types de fonds, les sociétés de leasing, etc., jouent un rôle nettement moins important que ne l'avançaient jusqu'ici certaines publications internationales sur la base d'une estimation générale. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de cas sur la Suisse, publiée aujourd'hui dans le cadre du rapport annuel du Conseil de stabilité financière (CSF) sur le système bancaire parallèle (*shadow banking*).

Ce rapport annuel, qui paraît pour la quatrième fois, évalue le système bancaire parallèle de 25 pays au moyen d'une méthode générale, et met les résultats obtenus en relation avec le PIB du pays concerné afin de permettre une comparaison des données. Comme les années précédentes, cette analyse montre que la Suisse présente un système bancaire parallèle de taille importante par rapport aux autres pays. Toutefois, dans l'étude de cas sur la Suisse, les chiffres publiés par le CSF sont commentés et précisés à l'aide de données supplémentaires. Les conclusions de l'étude indiquent que les banques parallèles actives en Suisse qui sont soumises aux mêmes risques que les établissements bancaires jouent un rôle nettement moins grand que ne le laissait supposer la méthode de mesure générale appliquée par le CSF. Tandis que, sur la base de cette dernière, le CSF estime le système bancaire parallèle en Suisse à 1 500 milliards de francs, soit à environ 250 % du PIB, l'étude de cas spécifique l'évalue quant à elle à moins de 500 milliards, soit à quelque 80 % du PIB.

Il importe néanmoins de continuer, à l'avenir, à examiner attentivement l'évolution du système bancaire parallèle et des risques qu'il fait peser sur la stabilité du système financier. Il convient également de suivre l'évolution en matière de réglementations internationales, à laquelle la Suisse contribue.

Le rapport du CSF concernant le système bancaire parallèle est disponible en anglais à l'adresse suivante: www.financialstabilityboard.org.

